

# Le travail temporaire répondrait aux attentes des travailleurs

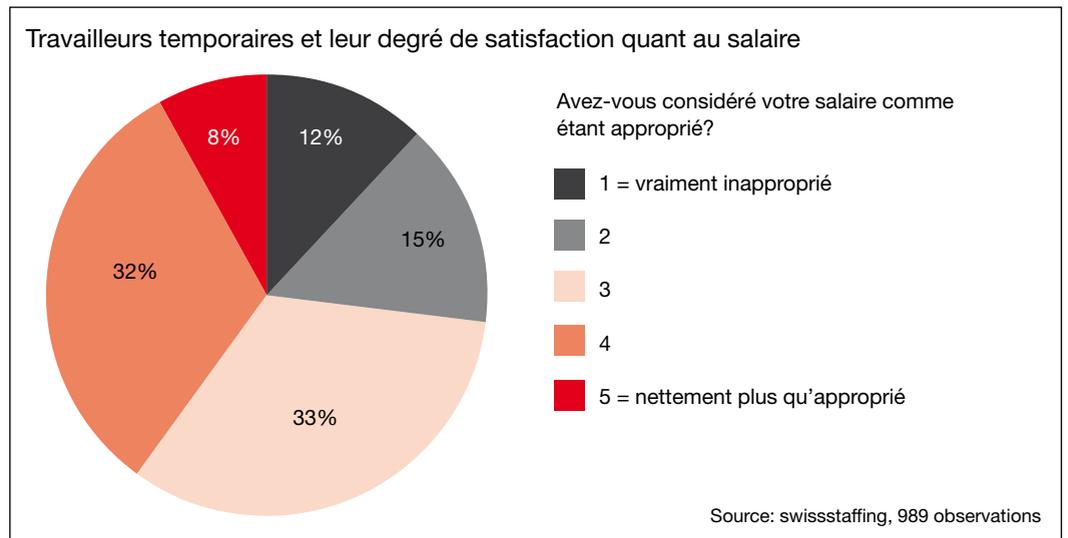
Selon une récente étude menée par Swisstaffing, le travail temporaire répond aux attentes de 42 pour cent des personnes sondées. Près de trois quart des personnes interrogées sont également satisfait de leur salaire.

Près de 300 000 travailleurs suisses sont des temporaires. Après leur mission, ces personnes sont nettement mieux intégrées dans le marché du travail. Par rapport à 2006, la part des temporaires restant intégrés dans la vie active, un an après l'intérim, a même augmenté sensiblement en 2010 (de 60 à 74 pour cent). Ceci est d'autant plus étonnant que 2010 a été une année d'après-crise, alors que 2006 avait connu un vrai boom. C'est ce qui ressort d'une enquête\* réalisée auprès de 1004 travailleurs temporaires par l'Union des services de l'emploi swisstaffing. Tour d'horizon des autres résultats.

## Le travail temporaire est souvent une décision tout à fait délibérée

42 pour cent des intérimaires recherchent précisément le caractère provisoire de ce mode de travail car il convient bien à leur situation de vie (généralement pour servir de transition entre deux autres activités). Pour eux, l'intérim n'est pas un emploi de deuxième choix. Un quart (28 pour cent) des intérimaires a déjà refusé un poste temporaire proposé, ce qui prouve également qu'il y a un choix délibéré derrière la décision de travailler sous cette forme. Les raisons essentielles de ces refus sont: les intéressés ont déjà trouvé un autre poste ou la place proposée ne leur plaisait pas – que ce soit pour son contenu, le salaire ou le taux d'occupation.

Les 58 pour cent restants optent en revanche pour un engagement temporaire parce qu'ils n'ont pas trouvé d'autre emploi. Ils espèrent ainsi augmenter leurs chances de trouver un emploi fixe par la suite. Ces attentes sont le plus généralement satisfaites, comme le montre l'étude de swisstaffing. En effet, près d'un an après l'engagement intérimaire, 49 pour cent ont trouvé l'emploi fixe souhaité. 32 pour cent restent intégrés d'une autre manière dans le marché du travail (emploi de durée déterminée, autre intérim, passage au



statut d'indépendant). 15 pour cent seulement passent au chômage. Par conséquent, au final, 81 pour cent des temporaires en quête d'un emploi fixe restent dans le marché du travail à long terme. Avant l'engagement temporaire, bien moins nombreux étaient ceux qui exerçaient une activité lucrative, puisqu'ils ne représentaient qu'une part de 53 pour cent.

Si l'on extrapole l'analyse à tous les intérimaires – autrement dit sans tenir compte de leurs intentions pour leur avenir professionnel – la part des personnes exerçant une activité lucrative baisse quelque peu. 74 pour cent restent sur le marché de l'emploi dans le délai d'un an. Dans le même groupe, 8 pour cent ont le projet d'achever une formation de base ou continue après l'engagement temporaire. Ceci explique le léger recul de l'intégration dans le marché du travail.

Le travail temporaire est perçu et utilisé par la plupart des intéressés comme une période de transition qui dure quelques mois. La moitié des intérimaires ne maintient cette forme de travail que pendant 14 mois au maximum. Les trois quarts ne sont plus employés par des bailleurs de services après deux ans au plus tard.

## La perception générale du salaire plutôt bonne

Les temporaires sont satisfaits de la forme de travail choisie. 70 pour cent la recommanderaient à des amis ou à des parents. Ils estiment que le régime temporaire présente de bons avantages sous divers aspects (que ce soit

pour acquérir des expériences professionnelles, trouver un emploi fixe ou servir de transition ou de solution intermédiaire).

Trois quarts des intérimaires (73 pour cent) sont également satisfaits du salaire – ils sont même très satisfaits dans de nombreux cas: un tiers trouve le salaire approprié,

**«Le travail temporaire est perçu et utilisé par la plupart des intéressés comme une période de transition qui dure quelques mois.»**

Myra Fischer-Rosinger

un autre tiers plus qu'approprié. Près de 10 pour cent le jugent même nettement plus qu'approprié (voir graphique).

Il n'est donc pas étonnant que l'engagement intérimaire sert essentiellement de source de revenu à deux tiers des temporaires – même si généralement ce mode de travail a été adopté pour une période clairement déterminée. Ainsi près de la moitié (44 pour cent) des travailleurs temporaires assument seuls leur entretien personnel ou celui de leur famille. Un quart à peine (23 pour cent) subvient à l'entretien avec un partenaire, mais en tant que source principale de revenu.

Myra Fischer-Rosinger,  
trad: Pierre Prince, Tradulex

\* Le rapport «Le travail temporaire en Suisse – Etude d'actualisation» peut être téléchargé sous [www.swisstaffing.ch](http://www.swisstaffing.ch) et est joint au présent numéro de HR Today.



### L'auteure

**Myra Fischer-Rosinger** est la Vice-directrice de swisstaffing, l'association faitière des entreprises de travail temporaire. [myra.fischer-rosinger@swisstaffing.ch](mailto:myra.fischer-rosinger@swisstaffing.ch)